

FORMULAIRE

Prise en compte des périodes de versement de l'allocation d'enseignement créée par le décret n° 89-608 du 1er septembre 1989 ou de l'allocation première année IUFM créée par le décret n° 91-586 du 24 juin 1991

Service des retraites de l'Éducation Nationale (SREN)

État civil

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom d'usage : Nom de famille :
(ou « marital ») (« de naissance »)

Prénom(s) : N° Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Lieu : Département : |_|_|_|_|

Coordonnées personnelles

Adresse postale :
.....

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Ville/Pays :

N° téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| E-mail :

Carrière professionnelle

Date de première nomination en qualité de stagiaire enseignant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de première nomination en qualité de titulaire enseignant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Affectation ou situation actuelle :

Demande de prise en compte de la période d'allocataire IUFM

Année(s) universitaire(s) :

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
RECEVABLES À L'ÉTUDE DE VOS DROITS
(À COCHER ET À TRANSMETTRE) (obligatoire)**

☐ Arrêté de titularisation dans le corps enseignant

☐ Attestation justifiant de l'attribution de l'allocation d'enseignement ou de l'allocation IUFM première année pour la ou les année(s) universitaire(s) concernée(s) OU tout document justifiant du paiement de l'allocation d'enseignement ou de l'allocation IUFM première année pour la ou les année(s) universitaire(s) concernée(s)

A titre d'exemple non exhaustif, une attestation de l'académie ayant versé l'allocation indiquant que l'agent a été allocataire IUFM et mentionnant la ou les année(s) universitaire(s) concernée(s), un certificat administratif, une décision d'allocation, un bulletin d'allocation, un récapitulatif de versement, une déclaration à l'administration fiscale des rémunérations.

Les déclarations sur l'honneur ne sont pas recevables.

Fait à Le |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature